



Cycle 2021-2022

INITIATION À LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

Par Anne-Marie LIBERT

Licenciée en philosophie et en sciences religieuses

Chargée de cours au Séminaire de Namur (SND)

Professeur à l'Institut Diocésain de Formation (IDF-Namur)

Rencontres mensuelles organisées pour la formation religieuse de la jeunesse
en l'église du Saint-Sacrement au Boulevard d'Avroy à Liège

3^e leçon du jeudi 16 décembre à 19h00

LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ

Synthèse de l'exposé

I – Rappel sur la vision chrétienne de l'être humain

Dans la vision anthropologique (= de l'être humain) chrétienne, il y a des principes premiers qui supportent tout l'édifice.

1) L'homme est créé pour le bien

L'être humain est créé par Dieu, avec une inclination naturelle au bien (désir du bien et du bonheur, idée qu'on retrouve chez les philosophes).

Tout être humain est appelé à atteindre la perfection, à développer les talents qu'il a reçus (cf. parabole des talents : Mt 25, 14-30 ; Lc 19, 11-27).

L'agir moral de l'individu se révèle en faisant le bien.

2) L'homme est un être social

On n'atteint pas seul la perfection morale.

L'homme est un être social, créé pour vivre en société.

La première société est la famille.

II – Le rôle primordial de la famille

Jésus est né dans une famille concrète (Jésus, Marie et Joseph).

L'année Saint-Joseph (achevée ce 8 décembre 2021) et la lettre apostolique *Patris Corde* (à l'occasion du 150^e anniversaire de la déclaration de saint Joseph comme Patron de l'Église

universelle, 8 décembre 2020) permettent de redécouvrir le rôle de saint Joseph comme père dans la famille.

Il y a aussi une réflexion de l'Église sur la femme : regardez la lettre apostolique de Jean-Paul II *Mulieris dignitatem* (15 août 1988), ou les écrits de la philosophe née juive Edith Stein (sainte Thérèse-Bénédictine de la Croix, 1891-1942).¹

1) Visions idéologiques et réductrices de la famille

L'idéologie nazie voyait dans la femme uniquement l'épouse et la mère ; non pas la mère de ses propres enfants, mais la mère du peuple : il devait donner ses enfants au peuple « pur » ; la priorité est donnée au peuple (non à la famille).

L'encyclique *Mit brennender Sorge* (14 mars 1937) de Pie XI a condamné le nazisme, la même année qu'était condamné le communisme (encyclique *Divini Redemptoris*, 19 mars 1937).

Pour Friedrich Engels (1820-1895), ami de Karl Marx et théoricien du socialisme, la femme dans le mariage est opprimée par l'homme. Il transpose la lutte des classes dans le mariage : la femme doit se libérer du mariage.

Au XX^e siècle, Simone de Beauvoir (1908-1986) milite pour la destruction du mariage et de la famille ; elle prône l'union libre, la contraception, l'avortement.

L'homme et la femme s'épanouiraient uniquement par le travail, mais pas dans la famille.

Dans ces conceptions idéologiques, les hommes et les femmes doivent être inféodés au parti.

2) La famille est le lieu premier de la formation de la personne

C'est dans la famille que sont inculquées et transmises les valeurs morales et le patrimoine culturel. L'être humain se forme d'abord au sein de la famille où il apprend qu'il faut faire le bien et éviter le mal. Cette tendance doit être éduquée.

Dans la famille comme à l'école, l'enfant rencontre ses parents, son instituteur, ses camarades. Il apprend ainsi à vivre en société, à maîtriser ses appétits, à se tourner vers le bien, à s'ouvrir à autrui, etc.

Les 10 commandements (Décalogue) résument les grands axes moraux. Pourtant on accorde assez peu de place au 10^e commandement² :

« Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient » (Ex 20, 17) ;

¹ *La femme cours et conférences*, Ad Solem, Cerf, Édition du Carmel, 2009 ; *La Femme et sa destinée*, éditions Amiot – Dumont, 1956 (recueil de six conférences données par Édith Stein sur le thème de la Femme).

² La formulation catéchétique classique a distingué deux : « tu n'auras pas de désir impur volontaire » (9^e) et « tu ne désireras pas injustement le bien d'autrui » (10^e) pour mettre en relief l'avertissement du Seigneur : « Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis dans son cœur l'adultère avec elle » (Mt 5, 28).

Rappelons que « la division et la numérotation des commandements a varié au cours de l'histoire. Le présent catéchisme suit la division des commandements établie par saint Augustin et devenue traditionnelle dans l'Église catholique. Elle est également celle des confessions luthériennes. Les Pères grecs ont opéré une division quelque peu différente qui se retrouve dans les Églises orthodoxes et dans les communautés réformées. » (CEC 2066)

« Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, tu ne désireras ni sa maison ni son champ, ni son serviteur ni sa servante, ni son bœuf ou son âne : rien de ce qui lui appartient » (Dt 5, 21).

A propos de ce commandement, il vaut la peine de regarder ce que René Girard³ a écrit à propos du « désir mimétique » que l'on rencontre dans toute la littérature romantique.

Le « désir mimétique » n'est au fond qu'une transposition de la convoitise : deux jumelles, qui ont devant les yeux deux poupées identiques, voudront toutes deux la même poupée, celle que la première a choisie !

Le désir mimétique est une imitation plus ou moins consciente.

Si nous voulons imiter quelqu'un, c'est Dieu qu'il faut imiter, et donc Jésus Christ.

Mais si nous nous imitons les uns les autres, il y aura des conflits entre nous, même sans savoir pourquoi.

Nous rechercherons alors un « bouc émissaire » (cf. Lv 16, 21), considéré comme responsable de la guerre, et nous le tuerons. Nous penserons ainsi apaiser la violence.

« Vous ne voyez pas quel est votre intérêt, dit le grand prêtre Caïphe : il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple, et que l'ensemble de la nation ne périsse pas » (Jn 11, 50). Dans la Passion du Christ, l'innocent (par excellence) est mis à mort pour que la violence s'arrête.

Le 10^e commandement, qui dénonce la convoitise, brise le mécanisme mimétique qui est source de la violence chez l'être humain.

3) La famille est la cellule de base de la société

La famille, fondée sur le mariage, est la première cellule, la cellule de base de la société.

C'est pourquoi la Doctrine sociale de l'Église insiste sur l'importance du mariage indissoluble, fidèle et fécond et sur la complémentarité de l'homme et de la femme.

La société doit comprendre l'importance fondamentale de la famille, cellule de base de la société et vivier adaptée par le développement harmonieux de la personne.

Les lois devraient protéger la famille, non la détruire (et pourtant, il y a des législations du divorce, des unions de fait, du « mariage pour tous », du « droit à l'enfant »).

Une émission irlandaise présente 2, 3, 4 personnes qui ne se connaissaient pas et ont envie d'avoir un enfant. Elles ont recours à la fécondation artificielle puis concluent un accord pour régler comment s'occuper des enfants nés ! Peu important qui sont le père et la mère, ou le bien de l'enfant ! Puisque cela se fait déjà, on prétend l'exposer au public, avec l'intention de voir la loi suivre et avaliser cet état de fait. On ne regarde pas si c'est bien ou mal (il y a donc refus de l'inclination naturelle au bien).

Le même genre d'évolution des mentalités et des législations se rencontre pour le clonage.

³ René Girard (né le 25 décembre 1923 à Avignon et mort le 4 novembre 2015 à Stanford en Californie) est un anthropologue, historien et philosophe français. Ancien élève de l'École des chartes, il part faire son doctorat aux États-Unis où se déroule toute sa carrière. Il y enseigne d'abord la littérature. Professeur à l'université Johns-Hopkins de 1957 à 1980, puis à l'université Stanford de 1980 à 1995, il est le père de la « théorie mimétique » qui, à partir de la découverte du caractère mimétique du désir, cherche à fonder une nouvelle anthropologie de la violence et du religieux. Partie de la littérature (*Mensonge romantique et Vérité romanesque*), son analyse s'étend ensuite aux mythes fondateurs, aux rites sacrificiels et aux phénomènes de violences collectives et de persécutions (*La Violence et le Sacré*). Il est élu à l'Académie française en 2005. Cf. annexe, pp. 12 et suivantes.

La famille est aussi le lieu de protection par excellence contre tous les totalitarismes. Avec Hannah Arendt (philosophe juive, 1906-1975), remarquons que tous les totalitarismes cherchent à détruire la famille. La Chine communiste entend fixer le nombre d'enfants par couple. Le seul facteur d'évolution en la matière serait le manque de main d'œuvre...

III – Le principe de subsidiarité

1) La sociabilité est naturelle à l'homme

Être social, l'homme naturellement s'associe à d'autres, ce qu'expriment très bien les dictons et la sagesse populaire :

- « Il y a plus d'idées en plusieurs têtes qu'en une ! »

- « Tous pour un, un pour tous ».⁴

- « L'union fait la force »⁵

Tout naturellement, les personnes et les familles se regroupent.

Regardez les organisations dans la société belge : associations de fait, ASBL, associations d'ordre professionnel (Chambre des notaires, fédération patronales, syndicats), associations caritatives (conférences Saint-Vincent de Paul, Armée du salut, Accueil Botanique), etc.

Un but commun rassemble les membres de ces associations.

Il y a là solidarité des membres certes, mais la Doctrine sociale de l'Église, qui reconnaît et encourage cette sociabilité naturelle, accorde aussi une large place à la « subsidiarité » (du latin « subsidium », aide).

2) Le principe de subsidiarité : explication simple⁶

« Une société d'ordre supérieur ne doit pas intervenir dans la vie interne d'une société d'ordre inférieur en lui enlevant ses compétences, mais elle doit plutôt la soutenir en cas de nécessité et l'aider à coordonner son action avec celle des autres éléments qui composent la société, en vue du bien commun »⁷.

En termes plus simples :

Selon le principe de subsidiarité, l'échelon supérieur doit (DANS CET ORDRE)

1- toujours respecter les attributions de chacun ;

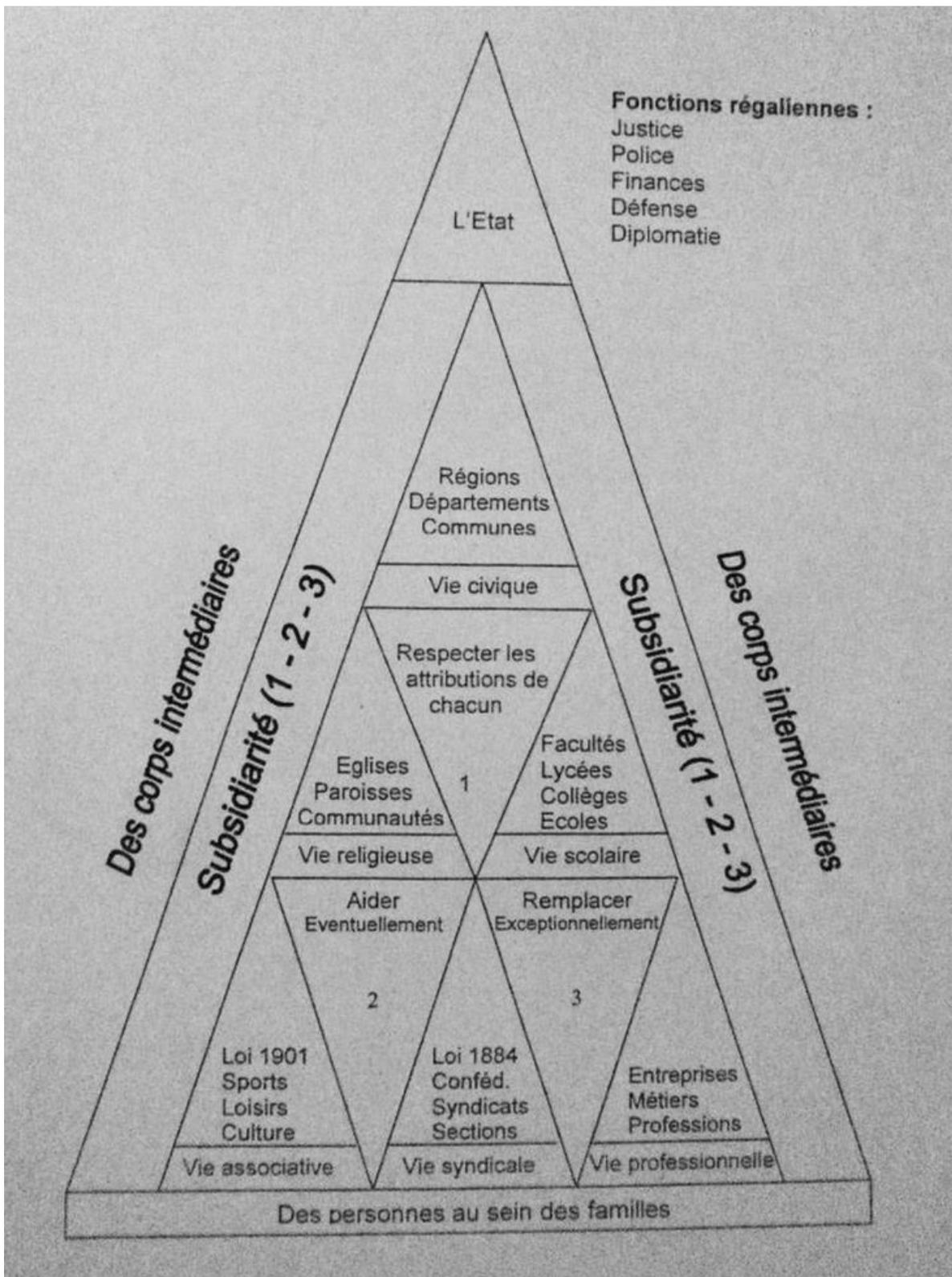
⁴ « Un pour tous, tous pour un » est la devise traditionnellement associée aux héros du roman *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas père, paru en 1844. En réalité, la citation apparaît seulement sous la forme « tous pour un, un pour tous » (deux fois de suite au chapitre 9).

⁵ Devise nationale de la Belgique, ce proverbe se trouve déjà dans *l'Illiade* d'Homère : « Même chez les moins bons, l'union fait la force » (chant XIII, vers 234 et 235 ; traduction de R. Flacelière), et dans une fable d'Ésope, *Les Enfants désunis du laboureur* : « Autant l'union fait la force, autant la discorde expose à une prompté défaite » (reprise dans la fable *Le Vieillard et ses enfants* de La Fontaine : « Toute puissance est faible, à moins que d'être unie »).

⁶ Nous reprenons les pages lumineuses d'Alphonse Brégou (*La doctrine sociale de l'Église*, 2002, pp. 74-77) d'où est tiré le schéma de la page suivante.

⁷ Cf. Jean-Paul II, encyclique *Centesimus annus*, 1^{er} mai 1991, n° 48 ; Pie XI, encyclique *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931 ; CEC, n. 1883 ; *Compendium*, n. 403.

2- éventuellement aider (soutenir et favoriser) ;



3- exceptionnellement remplacer.

NB : On désigne couramment les associations comme « corps intermédiaires » (entre l'Etat au sommet et les personnes à la base) : cf. Jean XXIII, encyclique *Pacem in terris*, nn. 23-24⁸.

3) Les grandes références pontificales sur le principe de subsidiarité

a) Pie XI, encyclique *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931

Parlant de la réforme des institutions, c'est tout naturellement l'État qui vient à l'esprit. Non certes qu'il faille fonder sur son intervention tout espoir de salut ! Mais, depuis que l'individualisme a réussi à briser, à étouffer presque cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouissait jadis en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers, il ne reste plus guère en présence que les individus et l'État. Cette déformation du régime social ne laisse pas de nuire sérieusement à l'État, sur qui retombent, dès lors, toutes les fonctions que n'exercent plus les groupements disparus, et qui se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités.

Il est vrai sans doute, et l'histoire en fournit d'abondants témoignages, que, par suite de l'évolution des conditions sociales, bien des choses que l'on demandait jadis à des associations de moindre envergure ne peuvent plus désormais être accomplies que par de puissantes collectivités. Il n'en reste pas moins indiscutable qu'on ne saurait ni changer ni ébranler ce principe si grave de philosophie sociale : **de même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes.**

L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber.

Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort ; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir ; diriger, surveiller, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient donc bien persuadés : plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques.

(Chevalier et Marmy, *La communauté humaine selon l'esprit chrétien, documents*, Fribourg 1944, n. 518, pp. 349-350)

b) Jean XXIII, encyclique *Mater et Magistra*, 15 mai 1961 (2^e partie)

L'affirmation essentielle de Pie XI (en gras) est reprise par Jean XXIII, qui ajoute ensuite cette actualisation :

Il est vrai que de nos jours le développement des sciences et des techniques de production offre aux pouvoirs publics de plus amples possibilités de réduire les déséquilibres entre les divers secteurs de production, entre les différentes zones à l'intérieur des communautés politiques,

⁸ 23 - Du fait que l'être humain est ordonné à la vie en société découle le droit de réunion et d'association, celui de donner aux groupements les structures qui paraissent mieux servir leurs buts, le droit d'y assumer librement certaines responsabilités en vue d'atteindre ces mêmes buts.

24 - L'encyclique *Mater et Magistra* dit à bon droit que la création de bon nombre d'associations ou corps intermédiaires, capables de poursuivre des objectifs que les individus ne peuvent atteindre qu'en s'associant, apparaît comme un moyen absolument indispensable pour l'exercice de la liberté et de la responsabilité de la personne humaine.

entre les divers pays sur le plan mondial. Il permet aussi de limiter les oscillations dans les alternances de la conjoncture économique, de faire front aux phénomènes de chômage massif, avec la perspective de résultats positifs. En conséquence, les pouvoirs publics, responsables du bien commun, ne peuvent manquer de se sentir engagés à exercer dans le domaine économique une action aux formes multiples, plus vaste, plus profonde, plus organique ; à s'adapter aussi, dans ce but, aux structures, aux compétences, aux moyens, aux méthodes.

Mais il faut toujours rappeler ce principe : **la présence de l'État** dans le domaine économique, si vaste et pénétrante qu'elle soit, **n'a pas pour but de réduire de plus en plus la sphère de liberté de l'initiative personnelle des particuliers, tout au contraire elle a pour objet d'assurer à ce champ d'action la plus vaste ampleur possible, grâce à la protection effective, pour tous et pour chacun, des droits essentiels de la personne humaine. Et il faut retenir parmi ceux-ci le droit qui appartient à chaque personne humaine d'être et demeurer normalement première responsable de son entretien et de celui de sa famille.** Cela comporte que, dans tout système économique, soit permis et facilité le libre exercice des activités productrices.

c) Jean XXIII, encyclique *Pacem in terris*, 11 avril 1963, nn. 140-141

(140) A l'intérieur de chaque pays, les rapports des pouvoirs publics avec les citoyens, les familles et les corps intermédiaires doivent être régis et équilibrés par le principe de subsidiarité. Il est normal que le même principe régisse les rapports de l'autorité universelle avec les gouvernements des États. Le rôle de cette autorité universelle est d'examiner et de résoudre les problèmes que pose le bien commun universel en matière économique, sociale, politique ou culturelle. C'est la complexité, l'ampleur et l'urgence de ces problèmes qui ne permettent pas aux gouvernements nationaux de les résoudre à souhait.

(141) Il n'appartient pas à l'autorité de la communauté mondiale de limiter l'action que les États exercent dans leur sphère propre, ni de se substituer à eux. Elle doit au contraire tâcher de susciter dans tous les pays du monde des conditions qui facilitent non seulement aux gouvernements, mais aussi aux individus et aux corps intermédiaires l'accomplissement de leurs fonctions, l'observation de leurs devoirs et l'usage de leurs droits dans des conditions de plus grande sécurité (64).

d) Jean-Paul II, encyclique *Centesimus annus*, 1^{er} mai 1991, n. 48

On a assisté, récemment, à un important élargissement du cadre de ces interventions, ce qui a amené à constituer, en quelque sorte, un État de type nouveau, l'« État du bien-être ». Ces développements ont eu lieu dans certains États pour mieux répondre à beaucoup de besoins, en remédiant à des formes de pauvreté et de privation indignes de la personne humaine. Cependant, au cours de ces dernières années en particulier, des excès ou des abus assez nombreux ont provoqué des critiques sévères de l'État du bien-être, que l'on a appelé l'« État de l'assistance ». Les dysfonctionnements et les défauts des soutiens publics proviennent d'une conception inappropriée des devoirs spécifiques de l'État. **Dans ce cadre, il convient de respecter également le principe de subsidiarité : une société d'ordre supérieur ne doit pas intervenir dans la vie interne d'une société d'un ordre inférieur, en lui enlevant ses compétences, mais elle doit plutôt la soutenir en cas de nécessité et l'aider à coordonner son action avec celle des autres éléments qui composent la société, en vue du bien commun.**

e) *Catéchisme de l'Église catholique* (CEC, n. 1883)

La socialisation présente aussi des dangers. Une intervention trop poussée de l'État peut menacer la liberté et l'initiative personnelles. La doctrine de l'Église a élaboré le principe dit de subsidiarité. Selon celui-ci, « une société d'ordre supérieur ne doit pas intervenir dans la vie interne d'une société d'ordre inférieur en lui enlevant ses compétences, mais elle doit plutôt la soutenir en cas

de nécessité et l'aider à coordonner son action avec celle des autres éléments qui composent la société, en vue du bien commun » (Jean-Paul II, encyclique *Centesimus Annus*, n. 48 ; cf. Pie XI, encyclique *Quadragesimo anno*).

f) *Compendium* (n. 403). Que signifie le principe de subsidiarité ?

Ce principe signifie qu'une société d'ordre supérieur ne doit pas assumer des fonctions qui reviennent à une société d'ordre inférieur, la privant de ses compétences. Elle doit plutôt la soutenir en cas de nécessité.

4) Prolongements, illustrations et questionnements

Le principe de subsidiarité « suppose que le système politique reconnaisse le rôle essentiel des personnes, des familles et des différents groupes qui composent la société civile » (Jean-Paul II, discours aux membres de l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical « Justice et Paix », vendredi 8 novembre 1996).

L'État peut aider toutes ces personnes et ces associations à mieux remplir leur but commun.

L'Église reconnaît le droit d'association, et donc l'existence des associations professionnelles (syndicats), pour défendre l'intérêt commun (cf. encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, 1891 : c'est la première charte chrétienne des travailleurs).

En Pologne communiste, aucun syndicat indépendant des organismes du pouvoir n'est autorisé. Soucieuse des besoins des ouvriers des chantiers navals de Gdańsk, Anna Walentynowicz crée la première association indépendante, ce qui lui vaut d'être licenciée le 7 août 1980, perdant son droit à la retraite à cinq mois de celle-ci. La décision de la direction entraîne une grève qui éclate le lundi 14 août 1980, lorsque les 17 000 ouvriers des chantiers navals Lénine cessent le travail. Le mouvement donne naissance au syndicat NSZZ Solidarność (Solidarnosc) dont Anna Walentynowicz est cofondatrice avec Lech Wałęsa (31 août 1980).

En France, la loi Le Chapelier (14-17 juin 1791) avait interdit toutes les associations, en particulier les associations professionnelles. Cette situation durera jusqu'à la loi du 25 mars 1884 (autorisant les syndicats).

En effet, pour les législateurs révolutionnaires, dans l'État jacobin centralisateur, entre l'individu et le pouvoir, il ne fallait pas d'intermédiaire.

Une récente réunion des maires à Paris a relevé que les questions qui intéressent les gens, ce ne sont pas les grands revendications idéologiques, mais les questions terre-à-terre : alimentation, santé, prix de l'essence, etc.

Partout la « fracture sociale » (« gilets jaunes », etc.) atteste que le principe de subsidiarité n'existe plus et manifeste la détresse des petites gens qui ne sont pas défendus par les gouvernants, à la différence des « bobos » dont les revendications sont prises en considération et répercutées par les médias.

Par « État », on entend un territoire délimité, une population précise et une organisation politique, qui permet d'entrer en relation avec d'autres États.

L'État doit être au service de la société civile, et la nation s'organiser comme un groupe homogène.

(La Belgique est-elle encore une nation (groupe homogène) ?)

L'Église ne préconise pas une organisation politique en particulier.

Mais qu'est-ce qu'un état démocratique ? Un état où le peuple a droit de vote et où les droits (et d'abord le droit à la vie) sont reconnus à tout être humain quel qu'il soit, dès le départ.

Le principe de subsidiarité est-il appliqué par les institutions européennes ? S'agit-il d'aider les États ou de leur imposer une politique ? Cette question est très actuelle.

Qu'en est-il de la recherche du bien commun (= ensemble de conditions sociales qui permettent tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et aisée) ?

Étymologiquement, le ministre est un serviteur (!)

*

Extrait du discours du pape François lors de la rencontre avec les membres de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations-Unies, à New York, le vendredi 25 septembre 2015

Pour que tous ces hommes et femmes concrets puissent échapper à l'extrême pauvreté, il faut leur permettre d'être de dignes acteurs de leur propre destin. Le développement humain intégral et le plein exercice de la dignité humaine ne peuvent être imposés. Ils doivent être édifiés et déployés par chacun, par chaque famille, en communion avec les autres hommes, et dans une juste relation avec tous les cercles où se développe la société humaine - amis, communautés, villages, communes, écoles, entreprises et syndicats, provinces, nations, entre autres -. Cela suppose et exige le droit à l'éducation - également pour les filles (exclues dans certaines régions) -, droit qui est assuré en premier lieu par le respect et le renforcement du droit primordial de la famille à éduquer, et le droit des Églises comme des regroupements sociaux à soutenir et à collaborer avec les familles dans la formation de leurs filles et fils. L'éducation, ainsi conçue, est la base pour la réalisation de l'Agenda 2030 et pour sauver l'environnement.

En même temps, les gouvernants doivent faire tout le possible afin que tous puissent avoir les conditions matérielles et spirituelles minimum pour exercer leur dignité, comme pour fonder et entretenir une famille qui est la cellule de base de tout développement social. Ce minimum absolu a, sur le plan matériel, trois noms : toit, travail et terre ; et un nom sur le plan spirituel : la liberté de pensée, qui comprend la liberté religieuse, le droit à l'éducation et tous les autres droits civiques.

Pour toutes ces raisons, la mesure et l'indicateur les plus simples et les plus adéquats de l'exécution du nouvel Agenda pour le développement seront l'accès effectif, pratique et immédiat, de tous, aux biens matériels et spirituels indispensables : logement personnel, travail digne et convenablement rémunéré, alimentation adéquate et eau potable ; liberté religieuse, et, plus généralement, liberté de pensée et éducation. En même temps, ces piliers du développement humain intégral ont un fondement commun, qui est le droit à la vie, et, plus généralement, ce que nous pourrions appeler le droit à l'existence de la nature humaine elle-même.

Dans ce discours, relevons quelques idées :

- Chacun doit être auteur de son propre destin
- Certaines conditions matérielles et spirituelles sont indispensables pour mener une vie digne
- Refus de tout totalitarisme
- Les différents niveaux de sociabilité : personne, famille, tous les cercles humains
- Solidarité des êtres humains et des associations

- La famille est première éducatrice avant l'école. Le principe de subsidiarité doit ici s'appliquer et l'État ne doit pas se substituer aux familles.
- Droit de l'Église à soutenir les familles
- Le droit à la vie entraîne d'autres droits qui doivent être respectés

Prochaines leçons organisées :
Jeudi 27 janvier 2022 à 19h00
 Jeudi 24 février 2022 à 19h00
 Jeudi 24 mars 2022 à 19h00

A propos de René GIRARD

Article de *Famille Chrétienne* n° 1142 du 2 décembre 1999, pp. 48-52.

René Girard est l'un des penseurs les plus originaux et audacieux de ce siècle. Ce catholique n'entend pas « adapter » les Evangiles aux sciences humaines. Il veut montrer au contraire que les Evangiles, éclairés par une intelligence supérieure, dominent les sciences humaines. Il vient de publier, chez Grasset, je vois Satan tomber comme l'éclair. Rencontre.

Jean-Marc Bastière

Avec ses cheveux très blancs et ses épais sourcils noirs en accent circonflexe, l'homme impressionne. Cependant, lorsqu'il commence à parler, sa voix douce, égale, sans aspérité, surprend. René Girard, à 76 ans, ressemble à un patriarche pétri de simplicité. De ses origines avignonnaises il garde, malgré quatre décennies passées aux États-Unis, son accent provençal. On sent chez lui cette gêne un peu voûtée des timides dont la haute taille impose malgré eux. Devant tant de courtoisie et d'humble écoute, on finirait presque par oublier qu'on a devant soi un des penseurs les plus audacieux de notre siècle.

René Girard vit toujours en Californie, au cœur du campus de l'université de Stanford, où il poursuit une œuvre qui a déchaîné naguère des tempêtes de polémiques. Lui-même totalement moderne dans sa démarche intellectuelle, il s'attaquait avec un iconoclasme tranquille à toutes les pensées qui tenaient le haut du pavé : psychanalyse, structuralisme...

La clé de voûte de son œuvre, c'est sa théorie du « désir mimétique ». Pour René Girard, le désir chez l'homme, dans son sens le plus large, est « mimétique ». C'est-à-dire que le modèle de nos désirs, c'est le prochain. Cela peut prendre des formes diverses et paradoxales qu'il serait trop long d'explicitier ici. Les grandes œuvres de la littérature, entend démontrer René Girard dans son premier ouvrage paru en 1961, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, rendent mieux compte de ces mécanismes que les traités de psychologie.

A partir de cette pierre d'angle, René Girard élabore une pensée subtile et ambitieuse qui tente une explication globale de la violence et du sacré dans nos sociétés. Fondée sur l'analyse du rôle central du « bouc émissaire », cette pensée reconnaît un rôle central à la Bible et aux Évangiles. C'est *La Violence et le Sacré* (1972), *Des choses cachées depuis la fondation du monde* (1978), etc. Cet ancien chartiste, devenu maître en littérature, révolutionne le domaine de l'anthropologie religieuse et, malgré de sourdes résistances, s'impose mondialement. Il revisite toutes les mythologies et toutes les religions archaïques depuis le « commencement du monde ». Pas moins ! Et, pour ne pas être en reste, il analyse les spécificités de notre monde travaillé par la Révélation chrétienne.

Depuis deux siècles au moins, les pensées modernes se sont élaborées contre le christianisme, ou en son absence. René Girard, dans le domaine de l'anthropologie, opère un renversement de

situation ; il réintègre les Évangiles dans le courant des sciences humaines, mais à une place centrale. Pour lui, les Évangiles sont soulevés par une « intelligence tellement supérieure à la nôtre qu'après deux mille ans nous en découvrons de nouveaux aspects ».

D'une certaine manière, René Girard est le penseur de la sortie de l'ère du soupçon. S'il a raison, les conséquences sont incalculables. Pour enfoncer le clou, René Girard confesse sans ambages : « Je suis catholique parce que je pense que le catholicisme détient la vérité du dogme ». Ainsi, pour lui, l'infaillibilité pontificale n'est qu' « une affaire de bon sens ».

Son dernier livre, qu'il revendique comme une apologie du christianisme, récapitule toute sa pensée, en ouvrant de nouvelles perspectives. Il pose cette question cruciale : dans le dépérissement de toutes les pensées modernes, est-ce que seules les Ecritures tiennent debout ?

Rencontre avec René Girard

Le « désir mimétique », qui prend modèle sur ce que désire ou possède le prochain, est-il décrit dans la Bible ?

C'est le désir mimétique que cherche à contenir le dixième et dernier commandement du Décalogue : « Tu ne convoiteras rien de ce qui est à ton prochain ». Au lieu d'interdire une action, ce commandement interdit un désir. En laissant apparaître que le désir humain peut se porter sur n'importe quoi du seul fait que l'autre le possède ou le convoite, cette conception va à l'encontre d'un certain individualisme contemporain qui croit à la « spontanéité » du désir et qui prône sa « libération ».

Le désir mimétique, en tout cas, explique la perpétuelle violence dont sont pétris les rapports humains.

Jésus, dans les Évangiles, parle-t-il du désir mimétique ?

Jésus parle directement du désir mimétique quand il devient mauvais, et il s'agit du mot « scandale », qui a une signification bien plus large que celle que nous lui donnons. La vigueur de ses discours montre que le Christ y attache une importance extraordinaire.

Le substantif « skandalon » traduit un terme hébreu qui renvoie à un « piège », à un obstacle paradoxal qu'il est presque impossible d'éviter : plus le scandale nous repousse, en effet, plus il nous attire. Le scandalisé met d'autant plus d'ardeur à se meurtrir à cet obstacle qu'il s'y est meurtri précédemment.

On trouve aussi dans les Évangiles l'expression « pierre d'achoppement », qui décrit le principe de répétition pathologique, le cercle vicieux du désir et de l'obstacle. C'est le papier tue-mouches : une fois qu'on y est englué, on ne peut pas s'en sortir. C'est comme le drogué qui ne peut s'empêcher de recommencer.

D'une certaine manière, le mot « diable » signifie la même chose. En grec, « diabolos » a aussi le sens d'obstacle. Dans la compréhension de l'homme et des sociétés humaines, les Évangiles sont à mon avis d'une puissance psychosociologique prodigieuse, très supérieure à celle de la psychanalyse.

Les scandales détraquent les sociétés humaines. Leur multiplication peut même jusqu'aller les détruire...

Les scandales secrètent en quantités croissantes l'envie, la jalousie, le ressentiment, la haine, toutes les toxines les plus nocives. Si rien ne vient l'arrêter, la spirale des scandales débouche sur les vengeances en chaîne, les antagonismes destructeurs. C'est le cycle de la violence mimétique.

C'est pourquoi Jésus ne méprise jamais la Loi, même lorsqu'elle prend la forme des interdits. Il sait très bien que, pour empêcher les conflits, il faut commencer par édicter des interdits, même si c'est insuffisant. Car le but de la Loi, c'est la paix entre les hommes.

Le désir mimétique est-il nécessairement mauvais ?

Le désir mimétique peut dégénérer, mais en lui-même il n'est pas mauvais. Sans lui, il n'y aurait ni liberté ni humanité. Si le désir n'était pas mimétique, nous ne serions ouverts ni à l'humain ni au divin. Il n'y aurait pas d'éducation possible.

Suivant jusqu'au bout la leçon du dixième commandement, Jésus ne nous parle pas en termes d'interdits mais surtout en termes de modèles et d'imitation. Ce que Jésus nous invite à imiter, c'est son propre désir : ressembler le plus possible à Dieu le Père. Pourquoi Jésus et son Père sont-ils les meilleurs modèles pour tous les hommes ? Parce que ni l'un ni l'autre ne désirent avidement, égoïstement.

Si nous imitons le désintéressement divin, jamais le piège des rivalités mimétiques ne se refermera sur nous.

Assiste-t-on, avec la Passion de Jésus, à un phénomène mimétique par excellence, le retournement d'une foule contre un homme ?

En effet, ce qui domine les récits de la Passion, c'est la toute-puissance du collectif, autrement dit du mimétisme. La foule se retourne soudainement contre Jésus et son hostilité devient si contagieuse qu'elle se propage à pratiquement tout le monde. Le reniement de Pierre est l'exemple le plus spectaculaire de contagion mimétique. Même les deux voleurs crucifiés aux côtés de Jésus ne font pas exception au mimétisme universel : eux aussi imitent la foule. Ils hurlent avec les loups. Ils se conduisent de la même façon que les princes de ce monde.

Ce qui se passe durant la Passion traduit-il quelque phénomène universel ?

Les Évangiles nous font voir que les communautés humaines sont sujettes à des désordres qui reviennent périodiquement et dont on ne sort que par des phénomènes de foule unanime. Au mimétisme qui divise, fragmente et décompose les communautés, se substitue un mimétisme qui rassemble tous les scandalisés contre une victime promue au rôle de scandale universel.

Cette transformation du tous-contre-tous qui émette les communautés en un tous-contre-un qui les réunifie, traduit un phénomène récurrent dans les sociétés humaines.

Vous assignez un rôle central à Satan dans ce « mécanisme victimaire »...

Satan sème les scandales et récolte la tempête des crises mimétiques. Mais les grandes crises dans les sociétés humaines débouchent sur le vrai mystère de Satan, sur son pouvoir le plus étonnant, qui est celui de ramener la paix, une paix provisoire et mensongère, dans les communautés humaines.

Comment ? Paradoxalement, le Satan du tous-contre-un, en s'acharnant sur une victime unique, expulse le Satan du tous-contre-tous. Les hommes, sans savoir ce qui se passe et sans savoir ce qu'ils font, lui sont redevables de cette « paix » retrouvée, et ils s'inclinent donc devant lui. Ce pouvoir extraordinaire fait de lui le prince de ce monde.

Satan, c'est aussi le religieux faux, qui engendre les mythes et les idoles.

Si la Passion décrit un phénomène récurrent dans les sociétés humaines, en quoi est-elle un événement unique ?

Ce qui fait que la Passion est unique, ce n'est pas le cycle de la violence décrite, qui est un phénomène universel, c'est l'identité de la victime, qui est le Fils de Dieu. Là se trouve l'essentiel, bien entendu, du point de vue de notre Rédemption. Mais à trop négliger le soubassement anthropologique de la Passion, on manque la vraie théologie de l'Incarnation, qui a besoin de l'anthropologie évangélique pour se fonder.

La Résurrection du Christ fait entrer tout ce qui restait depuis toujours dissimulé aux hommes dans la lumière de la vérité.

En quoi les mythes et l'histoire biblique s'opposent-ils ?

Ils s'opposent sur la question décisive posée par la légitimité de la violence collective. Dans les mythes, même si elle est divinisée, la victime est perçue comme coupable. Elle débarrasse ainsi les hommes de leur culpabilité. Alors que dans la Bible et les Évangiles, la violence collective est présentée comme injustifiable. Et la victime crie son innocence !

C'est particulièrement frappant dans les Psaumes, les plus anciens textes dans l'histoire humaine, peut-être, à donner la parole aux victimes plutôt qu'aux persécuteurs.

Depuis la Passion et la Résurrection du Christ, l'histoire humaine a-t-elle réellement été transformée ?

Ce dont le christianisme triomphe, c'est de l'organisation païenne du monde, fondée sur cette fausse paix dont nous venons de parler.

De toutes les idées chrétiennes, aucune de nos jours ne suscite plus de sarcasmes que l'idée d'un triomphe de la Croix, y compris chez les chrétiens vertueusement progressistes. Pourtant, dans l'épître aux Colossiens, saint Paul compare le Christ à un général victorieux, et sa victoire, c'est la Croix. Or, la Croix a vraiment transformé le monde.

C'est une vérité qui n'est pas seulement spirituelle, mais également rationnelle : en dévoilant ce « mécanisme victimaire » des ténèbres dont Satan doit s'entourer pour gouverner toutes choses, la Croix bouleverse le monde. Privé de ce tour de passe-passe, Satan détruira son royaume et il se détruira lui-même. Voilà pourquoi Dante, au fond de son Enfer, a représenté Satan cloué sur la croix. Voilà pourquoi Paul voit dans la Croix la source de tout savoir sur le monde et sur les hommes aussi bien que sur Dieu.

Précisément ?

Partout où le christianisme pénètre, les systèmes mythico-rituels (romains, aztèques, animistes...) dépérissent et disparaissent. Et les cultures que le christianisme a fécondées comprennent de mieux en mieux les mécanismes victimaires (nous les appelons phénomènes de « boucs émissaires » ou de « chasse aux sorcières »). C'est parce que nos ancêtres se sont longtemps nourris de la Bible et des Évangiles que nous percevons à jour ces phénomènes et que nous les condamnons.

L'expression « bouc émissaire » est d'origine biblique (Lévitique 16, 21). Mais le Nouveau Testament dispose d'une expression égale et supérieure à « bouc émissaire », celle d'Agneau de Dieu. Elle élimine les attributs négatifs et antipathiques du bouc. Elle correspond mieux de ce fait à l'idée de victime innocente injustement sacrifiée.

Ainsi, le souci moderne des victimes est d'inspiration chrétienne...

Le souci moderne des victimes s'affirme pour la première fois, je pense, dans ces institutions religieuses qu'on nomme charitables. L'humanisme et l'humanitarisme se développent en terres chrétiennes.

Notre société, à la vérité, est la plus préoccupée de victimes qui fut jamais. Le phénomène est sans précédent. Jamais société, entend-on pourtant souvent, ne fut plus indifférente aux pauvres que la nôtre. Comment serait-ce vrai puisque l'idée de justice sociale, si imparfaitement réalisée qu'elle soit, ne se retrouve nulle part ailleurs ? C'est une invention toute récente.

Nous feignons de croire que ce qui nous interpelle, tout le monde l'a toujours entendu, alors qu'en réalité, nous sommes seuls à l'entendre. Les mondes anciens étaient comparables entre eux, le

nôtre est vraiment unique. Sa supériorité est tellement écrasante, tellement évidente, que, paradoxalement, il est interdit d'en faire état.

Nous n'avons pas renoncé à la violence, à la persécution...

Nous « refaisons du bouc émissaire », mais en croyant rendre un culte à la victime. Nous sommes trop imprégnés de christianisme pour ne pas prendre en compte les victimes. C'est pourquoi nous ne faisons plus que persécuter des persécuteurs, et nous sommes toujours capables de les inventer s'ils ne sont pas là !

Lisons les journaux ! Les cas d' « acharnement judiciaire » se multiplient ces dernières années et, avec le temps, ils semblent même s'aggraver. Or, l' « acharnement judiciaire », c'est un phénomène de bouc émissaire.

Ne nous leurrions pas : la compassion obligatoire dans notre société autorise de nouvelles formes de cruauté.

Notre époque se caractérise également par un nombre effroyable de victimes de guerres et de génocides...

La disparition des protections sacrificielles dans notre monde engendre paradoxalement des périls redoutables, à l'échelle de l'humanité. Percés à jour, les mécanismes victimaires peuvent redoubler de violence et multiplier les victimes. Les Évangiles, l'Apocalypse ne disent pas autre chose. « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive », a prévenu le Christ.

Le cas du génocide hitlérien est particulièrement frappant. Le but spirituel de l'hitlérisme, à mon avis, était d'arracher l'Allemagne d'abord, l'Europe ensuite, à la vocation que lui assigne sa tradition religieuse, le souci des victimes.

Les nazis s'appuyaient dans ce domaine sur un penseur capable par ailleurs d'intuitions foudroyantes, Frédéric Nietzsche. Mais Nietzsche, pour défendre la violence mythologique contre le christianisme, n'hésite pas à justifier de façon abominable le sacrifice humain. Enterrer le souci moderne des victimes sous d'innombrables cadavres, voilà la façon nationale-socialiste d'être nietzschéen.

L'entreprise hitlérienne a échoué, et loin d'étouffer le souci des victimes, elle a au contraire accéléré ses progrès.

Pour parler de notre époque, vous n'hésitez pas à évoquer une figure mystérieuse du Nouveau Testament, qui est celle de l'Antéchrist...

L'Antéchrist apparaît au moment où le Christ devient si puissant dans l'impuissance totale que le Diable est obligé de l'imiter. Satan, dans notre monde, emprunte le langage des victimes. Satan imite de mieux en mieux le Christ et prétend Le dépasser.

Contrairement au totalitarisme d'extrême droite - celui qui est ouvertement païen, comme le nazisme, dont on parle plus que jamais, et qui est, je pense, complètement fini -, le totalitarisme d'extrême gauche a de l'avenir. Des deux totalitarismes c'est le plus malin, parce qu'il est le rival du christianisme, comme l'était déjà le marxisme. Au lieu de s'opposer franchement au christianisme, il le déborde sur sa gauche. Le mouvement antichrétien le plus puissant est celui qui prend en compte et radicalise le souci des victimes, pour le paganiser.

Ainsi, les puissances et les principautés reprochent au christianisme de ne pas défendre les victimes avec assez d'ardeur. Dans le passé chrétien elles ne voient que persécutions, oppressions, inquisitions. L'Antéchrist, lui, se flatte d'apporter aux hommes la paix et la tolérance que le christianisme leur promet et ne leur apporte pas.

En réalité, c'est un retour très effectif à toutes sortes d'habitudes païennes : l'avortement, l'euthanasie, l'indifférenciation sexuelle... Le néo-paganisme veut faire du Décalogue et de toute la morale judéo-chrétienne une violence intolérable, et leur abolition complète est le premier de ses

objectifs. Ce néo-paganisme situe le bonheur dans l'assouvissement illimité des désirs et, par conséquent, dans la suppression de tous les interdits.

Si le christianisme semble triompher en esprit par le souci universel des victimes, en tant que religion, il semble sur la défensive. Ne va-t-il pas triompher en disparaissant ?

En ce moment, nous vivons cela, mais en fait, cela ne va pas se produire. En Occident, il existe une évidente partialité des médias contre le christianisme ; mais, à mon avis, c'est bon pour lui : il vaut mieux aujourd'hui être victime émissaire que pris en faute.

Ce dont la jeunesse a précisément besoin, c'est de transcendance ! Je connais de jeunes Américains qui sont revenus transformés des dernières Journées mondiales de la jeunesse. Le Pape incarne précisément ce qui aux yeux des médias est de plus absurde dans le religieux : il défend la vieille transcendance ! Il en est aujourd'hui le seul vrai symbole.

Vous sentez un changement d'atmosphère à l'égard du christianisme ?

Oui. Tout va dans le sens du christianisme : il y a cet effondrement de toutes les philosophies, de toutes les idéologies ; désormais, l'Église est le dernier défenseur de la raison, puisque la plupart des philosophes n'y croient plus - c'est assez extraordinaire. On comprend alors qu'aujourd'hui certains esprits se retournent vers le christianisme de façon nouvelle ; que même certaines formes de snobisme qui jouaient contre lui sont en train de changer.

Intellectuellement, il se passe quelque chose. Quand on connaît les étudiants, à Stanford par exemple, ce sont les garçons qui se mettent à s'intéresser au religieux et au christianisme ; et le genre de garçons qui, justement, il n'y a pas si longtemps, était encore le plus antireligieux et révolté.

Propos recueillis par Jean-Marc Bastière

*

Œuvres de René Girard

Essais :

- Mensonge romanesque et venté romanesque, Grasset, 1961.
- Dostoïevski : du double à l'unité, 1963. (Repris dans Critique dans un souterrain, 1976).
- La Violence et le Sacré, Grasset. 1972.
- Critique dans un souterrain, L'Age d'Homme, Lausanne. 1976.
- Des choses cachées depuis la fondation du monde, Grasset. 1978.
- Le Bouc émissaire, Grasset, 1982.
- La Route antique des hommes pervers, Grasset, 1985.
- Shakespeare, les jeux de l'envie, Grasset, 1990
- Quand ces choses commenceront..., Arlea. Paris, 1994.
- Je vois Salan tomber comme l'éclair, par René Girard, Grasset. 1999.
- Celui par qui le scandale arrive, 2001.
- La Voix méconnue du réel, 2002.
- Le Sacrifice, 2003.
- Dieu, une invention ?, avec André Gounelle et Alain Houziaux, 2007.
- De la violence à la divinité, 2007.
- La Conversion de l'art, 2008
- Anorexie et désir mimétique, 2008.

- Christianisme et modernité, avec Gianni Vattimo, 2009
- Géométries du désir, 2011

Publications universitaires

- (en anglais) To Double Business Bound : Essays on Literature, Mimesis, and Anthropology, 1978. Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, 1978. Athlone Press, London. 1988.
- (en anglais) Violent Origins : Walter Burkert, René Girard, and Jonathan Z. Smith on Ritual Killing and Cultural Formation, 1987. Stanford University Press.
Traduit en français en 2011 : Sanglantes origines : entretiens avec Walter Burkert, Renato Rosaldo et Jonathan Z. Smith.
- (en anglais) The Girard Reader, édité par James Williams, Crossroad, New York, 1996.
- (en anglais) Oedipus unbound : selected writings on rivalry and desire, 2004. Stanford University Press.
- (en anglais) Mimesis and theory : essays on literature and criticism, 1953-2005, sous la direction de Robert Doran, 2008. Stanford University Press.

Livres d'entretiens

- Quand ces choses commenceront..., 1994. [entretiens avec Michel Treguer].
- Les origines de la culture, 2004 [entretiens avec Pierpaolo Antonello et João César de Castro Rocha, suivis d'une réponse à Régis Debray concernant les critiques émises par ce dernier dans Le feu sacré (2003)].
- Vérité ou foi faible : dialogue sur christianisme et relativisme, 2006. [Verità o fede debole : dialogo su cristianesimo e relativismo, avec Gianni Vattimo, a cura di P. Antonello, Transeuropa Edizioni, Massa].
- Achever Clausewitz : entretiens avec Benoît Chantre, 2007.
- Conversations with René Girard : Prophet of Envy, 2020, ed. Cynthia L. Haven, Bloomsbury Academic (232 p.)